



INSTITUT de FORMATION
du SPORT CATALAN

CONTACT

REGIS PEYRONNET
COORDINATEUR DE FORMATION

07 78 61 97 42

R.PEYRONNET@USAP.FR



WWW.USAPFORMATION.FR



DATES CLÉS

DÉBUT DE LA PROCHAINE SESSION :

SESSION 1 : 10 OCTOBRE 2022
SESSION 2 : 5 DECEMBRE 2022

FIN DE LA PROCHAINE SESSION :

SESSION 1 : 13 JUILLET 2023
SESSION 2 : 6 OCTOBRE 2023

DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER
D'INSCRIPTION :

SESSION 1 : 25 SEPTEMBRE 2022
SESSION 2 : 20 NOVEMBRE 2022

DATE DES TESTS D'EXIGENCES
PRÉALABLES (TEP) ET DES TESTS DE
SÉLECTION :

DATE NON PLANIFIÉE

BPJEPS ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS

PRÉ-REQUIS POUR ENTRER EN FORMATION

- ➔ Sportif polyvalent et bon animateur, disponible et motivé,
- ➔ Âgé de 18 ans minimum,
- ➔ Certificat médical de moins de 3 mois de non contre-indications aux pratiques sportives,
- ➔ Pas de diplôme scolaire requis,
- ➔ Etre titulaire du du PSC1 « préventions et secours civiques de niveau 1 »,
- ➔ Avoir identifié une structure d'alternance et une solution de financement,
- ➔ Valider les Tests d'Exigences Préalables et les tests de sélection de l'organisme de formation.

SELECTIONS

L'entrée en formation est conditionnée par la réussite :

✔ aux Tests d'Exigences Préalables (TEP) :

- ➔ Épreuve n° 1 : test navette « Luc Léger » : palier 6 (réalisé) pour les femmes et palier 8 (réalisé) pour les hommes,
- ➔ Épreuve n° 2 : le (la) candidat(e) réalise un test d'habileté motrice.

L'échec à ces épreuves est éliminatoire.

✔ aux Tests de sélection propres à l'organisme de formation :

- ➔ Écrit sous forme de questions relatives au métier d'éducateur sportif.
- ➔ Entretien oral portant sur le projet professionnel et les motivations.
- ➔ Épreuve technique : épreuve sportive en activité cardio et renforcement musculaire.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de la formation BPJEPS APT est d'offrir une vraie polyvalence à son titulaire et lui donner la possibilité des réaliser des prestations visant :

- ⚙ Le développement et le maintien des capacités physiques individuelles dans un objectif de santé, et de bien-être.
- ⚙ La découverte, la sensibilisation et l'initiation en sécurité à des activités physiques ou sportives, diversifiées pour tous les publics.
- ⚙ L'éducation à la citoyenneté.
- ⚙ Le respect de l'environnement dans une démarche de développement durable

COMPETENCES ACQUISES A L'ISSUE DE LA FORMATION

Le titulaire de ce BPJEPS sera en mesure :

- ⚙ D'encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.
- ⚙ Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- ⚙ Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention « Activités Physiques pour Tous ».
- ⚙ Mobiliser les techniques de la mention « Activités Physiques pour Tous » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage.

Usap Formation - Institut de Formation du Sport Catalan

13, place de Lentilla - 66000 Perpignan - 04 68 64 84 70 - sport@usap.fr - www.usapformation.fr
Association de Loi 1901 - SIRET n° 449 842 012 00014 - N° de déclaration d'activité : 91 66 01158 66



INSTITUT de FORMATION
du SPORT CATALAN

CONTACT

REGIS PEYRONNET
COORDINATEUR DE FORMATION

07 78 61 97 42

R.PEYRONNET@USAP.FR



WWW.USAPFORMATION.FR



CFA
Sport Animation
Occitanie



BPJEPS ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS

CONTENUS DE LA FORMATION ET MODALITES D'ÉVALUATION

La formation BPJEPS Activités Physiques pour Tous comporte 4 Unités capitalisables (UC) qui font l'objet d'une évaluation.

- UC 1 EC d'Encadrer un public dans tout lieu et toute structure.
- UC 2 EC de Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- UC 3 EC de Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans la mention Activités Physiques pour Tous Entretien.
- UC 4 EC de Mobiliser les techniques de la Mention des Activités Physiques pour tous pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage : mise en situation professionnelle.

DURÉE, LIEUX D'ENSEIGNEMENT, ORGANISATION, CAPACITE D'ACCUEIL

- La formation BPJEPS Activités Physiques pour Tous dure 12 mois. Elle se déroule dans sa majeure partie à l'UCPA de Saint Cyprien et au Stade Aimé Giral de Perpignan. Les cours ont lieu de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le rythme d'alternance est précisé dans le ruban pédagogique. 20 places sont disponibles chaque année.

POURSUITES D'ETUDES POSSIBLES ET EQUIVALENCES

- Au sein de l'Institut de Formation du Sport Catalan, chaque stagiaire a la possibilité de construire un parcours complet de formation, en fonction de ses aspirations.

A l'issue du BPJEPS, tout stagiaire pourra ainsi intégrer des modules complémentaires de formation professionnalisant (sport santé, entrepreneuriat dans les activités sportives, autre BPJEPS, etc.) Il est également possible de poursuivre sur un DEJEPS permettant d'obtenir un diplôme de niveau 3 (bac+2) et d'aspirer à des postes d'encadrement. Une intégration en BTS Tourisme est également envisageable sur étude du dossier scolaire.

MODALITES DE FINANCEMENTS

Formation par alternance (apprentissage/contrat de professionnalisation).
Eligibilité aux dispositifs de la formation professionnelle continue.
Financement individuel.

Pour plus de renseignements, nous contacter.

ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Notre référent handicap se tient à votre disposition pour toute question relative à :
L'intégration de l'une de nos formations (étude du besoin, aménagements...),
L'accessibilité de nos différents lieux de formation.



LES CHIFFRES DE LA FORMATION

Taux de réussite moyen (2 dernières sessions) : 100% (2019-2020) / 100% (2020-2021)
Taux d'échec et abandons : 0% (2019-2020) / 0% (2020-2021)
Taux de satisfaction moyen de la formation : 98 %
Effectif moyen de la formation : 20

Usap Formation - Institut de Formation du Sport Catalan

13, place de Lentilla - 66000 Perpignan - 04 68 64 84 70 - sport@usap.fr - www.usapformation.fr
Association de Loi 1901 - SIRET n° 449 842 012 00014 - N° de déclaration d'activité : 91 66 01158 66